

▶▶▶ FAITS SAILLANTS

- 2..... Mairie d'arrondissement
- 3..... Dans nos rues
- 4-5..... Dossier organismes
- 6..... Travaux dans les parcs
- 8..... Développement économique
- 12..... Vie démocratique



Le tournesol | Bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

AUTOMNE 2019 | VOLUME 12, NUMÉRO 2

Plus de zones de stationnement réservées aux détenteurs de vignettes

Vous résidez près de l'hôpital Jean-Talon, d'une station de métro, d'une rue commerciale ou d'un lieu d'affluence? Des zones de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR) seront ajoutées, agrandies ou modifiées.

Pour répondre à la demande grandissante de stationnement sur rue réservé aux résidents et pour faciliter l'implantation et l'agrandissement de zones, l'arrondissement s'est doté d'une politique qui en énonce les principes directeurs. La politique systématisé le tracé des zones de SRRR aux abords de lieux ayant un achalandage important. Elle simplifie le processus, accélère le traitement des demandes et établit une répartition du stationnement cohérente et harmonisée.

Ainsi, aux abords de lieux d'affluence, un minimum de 30 % des espaces de stationnement auront des plages horaires réservées aux résidents détenteurs de vignette. La période d'application de la

restriction de stationnement sera modulée selon l'horaire d'activité du lieu d'intérêt. Les résidents qui le souhaitent pourront se procurer une vignette pour bénéficier de ces espaces réservés. Les secteurs visés par la nouvelle politique comptent pour la plupart déjà des zones de SRRR, lesquelles seront élargies au courant de 2019 et 2020.

Auparavant, le processus d'implantation d'une zone de SRRR reposait principalement sur la réalisation de sondages à la demande des résidents. Si le résultat d'un sondage s'avérait positif, une zone était mise en place. Toutefois, les délais d'implantation pouvaient atteindre près de deux ans en raison du nombre élevé de demandes. Dans le cadre de la politique, quatre-vingt-cinq pour cent des demandes en attente actuellement seront réglés, les tronçons de rue étant situés à proximité des lieux retenus. Pour les demandes visant des secteurs plus éloignés, l'arrondissement poursuivra l'emploi de sondages.



Mot de la mairesse



Giuliana Fumagalli
Mairesse d'arrondissement
 514 872-0755
 giuliana.fumagalli@ville.montreal.qc.ca

L'été tire à sa fin et les magnifiques couleurs d'automne apparaissent doucement. Avant de remiser les vélos pour l'hiver, quoi de plus agréable que de se rendre au parc Frédéric-Back pour admirer la symphonie de couleurs. En famille, en groupe ou en solitaire, profitez du temps encore clément pour faire un pique-nique ou une pause détente dans l'un de nos nombreux parcs.

La saison qui s'achève aura été l'occasion d'offrir une cure de jouvence à plusieurs de nos parcs. Je pense notamment aux parcs Saint-Damase et Jean-Marie-Lamonde, où les enfants ont pu se faire arroser tout l'été grâce à de nouveaux jeux d'eau, en plus de s'amuser dans des installations complètement repensées et renouvelées. Sans oublier la Place du Centenaire-de-Parc-Extension, cet espace commémoratif tant attendu. Merci à celles et ceux qui, quel que soit leur âge, ont participé, en

partageant leurs idées, à dessiner ce nouveau parc.

J'en profite également pour souligner l'implication remarquable de toutes les personnes qui ont grandement contribué au verdissement de l'espace urbain. Vous avez pris d'assaut les carrés d'arbres pour y planter fleurs et plantes potagères, contribuant ainsi à rendre notre arrondissement plus convivial!

Dans un autre ordre d'idées, différentes mesures ont été mises en place pour apaiser la circulation automobile et offrir aux gens un milieu de vie agréable et sécuritaire, notamment dans le district de François-Perrault. En vue de poursuivre ces actions à l'échelle de l'arrondissement, des consultations publiques seront organisées dans les prochains mois. Restez à l'affût!

En terminant, côtoyer les diversités sociales et culturelles est l'un des atouts indéniables de notre arrondissement. Afin de s'assurer que nos familles et nos personnes âgées puissent continuer à grandir et vieillir dans nos quartiers, notre arrondissement doit être audacieux et mettre en place des mesures concrètes. Je suis donc heureuse de vous annoncer que de telles mesures, travaillées en collaboration avec nos différentes directions et les organismes communautaires, seront mises en place dès cet automne.

L'automne étant une saison idéale pour intégrer des activités culturelles et physiques à la routine hebdomadaire, je vous invite à découvrir la riche programmation que nos services vous ont concoctée.

Amusez-vous bien, et au plaisir de vous croiser dans un parc cet automne!



Villeray en route vers la Vision Zéro

À l'aube de la rentrée scolaire, je suis heureuse de souligner les mesures entreprises pour améliorer la sécurité dans le quartier. La réduction de

la vitesse à 30 km/h dans les rues locales, le marquage des traverses piétonnes et l'ajout de dos d'âne et de saillies de trottoir contribuent au mieux-vivre et à l'atteinte de la Vision Zéro. Bien sûr, ces mesures ne sont qu'un début et elles s'intensifieront pour apaiser la circulation.

J'aimerais saluer les gens qui ont pris part au programme des ruelles vertes soit pour inaugurer une toute nouvelle ruelle, soit pour en revamper une. Si vous désirez en connaître davantage sur les façons de vous impliquer pour le verdissement et l'embellissement de votre ruelle ou de notre quartier, inscrivez-vous à l'infolettre de l'Éco-quartier Ville en Vert ou visitez votre point de service au Patro le Prévost.

À toutes et tous, je souhaite un bel automne et aux jeunes, un bon retour à l'école!

Rosannie Filato
Conseillère de la Ville
District de Villeray
 514 872-0755
 rosannie.filato@ville.montreal.qc.ca



Ça bouge dans François-Perrault

Bonne nouvelle pour les gens de Saint-Michel! Le prolongement de la ligne bleue du métro a été annoncé récemment. Je suis très heureux de cette annonce qui facilitera leurs déplacements grâce à l'ajout dans le quartier d'une nouvelle station, laquelle sera connectée au SRB Pie-IX.

Cet automne, les écoliers de Saint-Bernardin feront leur rentrée sous le signe de la sécurité accrue. Plus au sud, diverses mesures seront mises en place pour apaiser la circulation dont l'imposition du sens unique dans les rues Everett et L.-O.-David. Surveillez la nouvelle signalisation à cet effet.

Vous avez pu constater au cours de l'été de nombreux changements dans les parcs du district. Outre le parc Saint-Damase qui est ouvert, le parc Nicolas-Tillemont profitera d'un investissement de 4 M\$. Le parc du Bon-Air sera refait et des sculptures sur bois viendront s'intégrer au paysage de ce parc et de celui du parc Sandro-Pertini.

Bon automne!

Sylvain Ouellet
Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
 514 872-0755
 sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca



Une rentrée propre et verte à Parc-Extension

L'été qui s'achève n'a pas dit son dernier mot. Les carrés d'arbres et de fleurs se déploient pour notre plus grand plaisir. Alors que la frénésie de la rentrée se fait sentir, il est important de protéger ces îlots de verdure. Il en va de même pour vos terrains lors des travaux de fermeture des jardins et du ramassage des feuilles mortes. En plus de faciliter la tâche des travailleurs, le respect des consignes et des jours de collecte des résidus verts favorise le bon voisinage. Également, je vous invite à faire le tri de vos matières dangereuses et résiduelles et à garder à portée de main les horaires des collectes et de l'écocentre.

Finalement, les travaux de la Place du Centenaire-de-Parc-Extension vont bon train. Commémorant le 100^e anniversaire du quartier, le parc se distinguera par sa végétation marquée par la biodiversité et ses installations conviviales. Une fois les travaux terminés, une sculpture complètera l'ensemble ultérieurement.

Bonne rentrée!

Mary Deros
Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
 514 872-0755
 mderos@ville.montreal.qc.ca



Un automne en effervescence

J'espère que vous avez eu une excellente saison estivale et que vous êtes d'attaque pour entreprendre la sphère automnale avant l'hiver.

Je suis heureux de vous inviter à profiter de la vie de votre quartier. Saint-Michel embellit au fil du temps, de sa diversité et de ses services pour offrir aux Micheloises et aux Michelois une meilleure qualité de vie.

Que ce soit sur le plan culturel, social, économique ou environnemental, nous sommes à l'écoute pour réaliser des projets innovants et rassembleurs.

N'hésitez pas en outre à nous contacter pour discuter de vos préoccupations. Surveillez le Forum du développement économique de Saint-Michel qui s'en vient ainsi que le Salon du livre de Montréal, où notre district sera l'invité spécial pour la première fois dans son histoire.

Je vous invite à utiliser les services et installations de notre district durant la saison automnale, tout en gardant votre environnement propre.

Josué Corvil
Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
 514 872-0755
 josue.corvil@ville.montreal.qc.ca

CARRÉS D'ARBRES ET NOUVELLES PLANTATIONS

Attention, ça pousse!

Pour préserver la qualité de vie des végétaux et les racines des arbres, quelques règles de civisme s'imposent :



1) Ne prenez pas de raccourci : Lorsque vous piétez les plantations, vous contribuez à compacter le sol, ce qui est nuisible à la croissance des plantes.

2) Ne déposez pas d'ordures : Les racines des arbres et les plantes étouffent sous le poids de vos sacs, de vos bacs et de vos poubelles. De plus, le liquide qui s'écoule nuit à la croissance des plantes et contamine le sol. Préférez la bordure de trottoir pour sortir vos collectes

et utilisez les poubelles publiques pour vous débarrasser de vos petits déchets.

3) N'utilisez pas les arbres pour verrouiller les vélos : Les supports à vélos sont plus pratiques. Les cadenas et les chaînes endommagent les arbres et mettent en péril leur survie.

4) N'amenez pas votre chien y faire ses besoins : Les excréments et l'urine contaminent la terre et nuisent à la croissance des végétaux. Mieux vaut visiter un des parcs à chiens.

5) Ne cueillez pas les fleurs : Les plantations sont là pour que tous puissent les admirer. Par ailleurs, déraciner les plants pour les replanter chez vous constitue un vol.

6) Donnez-leur un peu d'eau : En arrosant les carrés d'arbres et les plantations près de chez vous durant les grosses chaleurs, vous leur donnez un coup de pouce pour rester en santé.

Vous venez d'arriver dans le quartier? Devenez rapidement un as des collectes

Vous avez des doutes au sujet du bon moment pour sortir les ordures ou les matières recyclables dans votre secteur? Obtenez l'horaire de toutes les collectes en visitant le site Info-Collectes et en indiquant tout simplement votre code postal. Vous pourrez aussi connaître les contenants autorisés ainsi que les quantités permises.

► ville.montreal.qc.ca/infocollectes

Sur l'ensemble du territoire, on collecte les résidus alimentaires des immeubles de huit logements et moins. Dans ce cas, les ordures ne sont ramassées qu'une fois par semaine. Si vous sortez vos ordures une autre journée, elles ne seront pas ramassées et vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 4 000 \$.

Pour ne pas manquer le camion, déposez vos matières en bordure de trottoir avant 7 h le matin, sans obstruer la libre circulation des piétons. Assurez-vous que vos contenants sont bien visibles et qu'ils

contiennent les matières véritablement autorisées.

L'Écocentre, le point de chute pour les matières interdites

Toutes les matières interdites dans les collectes à domicile doivent être apportées à l'écocentre de Saint-Michel (2475, rue des Regrattiers). Vous pouvez entre autres y apporter :

- le matériel informatique et électronique
- les résidus domestiques dangereux (peintures, pesticides, chlore, etc.)
- les électroménagers et meubles rembourrés (canapés, fauteuils, matelas, etc.)
- les métaux.

Vous déposez quand même ces objets en bordure de rue? Vous risquez que vos matières ne soient pas ramassées et vous vous exposez à une amende.

Les feuilles et les résidus de jardin ne vont pas à la poubelle

Durant l'entretien de votre terrain, à la fermeture de votre jardin et à la chute des feuilles à l'automne, souvenez-vous que les végétaux peuvent être valorisés. Il vaut mieux les déposer en bordure de trottoir pour la collecte des résidus verts. Vous pouvez y inclure les résidus de jardin, les feuilles mortes, ainsi que les branches de feuillus et de conifères. Cette collecte s'effectue le mercredi partout dans l'arrondissement, et ce, jusqu'au 20 novembre.

► Privilégiez les contenants réutilisables (poubelles et bacs de métal ou de plastique d'une capacité maximale de 150 litres) ou les sacs en papier conçus à cet effet.

► Déposez vos matières en bordure de trottoir avant 7 h le matin de la collecte.

► En tout temps, même après le 20 novembre, vous pouvez apporter vos résidus verts à l'écocentre de Saint-Michel (2475, rue des Regrattiers).

► Attachez les branches en fagot avec de la corde de fibre. Les branches de plus de 1 m de long, de plus de 5 cm de diamètre ou de plus de 25 kg ne seront pas ramassées. Dans ce cas, vous pouvez aller les déposer directement à l'écocentre.

FRANÇOIS-PERRAULT

Des changements à venir pour des rues plus sécuritaires

Dès l'automne, différentes mesures seront mises en place dans le secteur ouest du district de François-Perrault pour apaiser la circulation automobile et offrir aux résidents un milieu de vie agréable et sécuritaire. Entre le boulevard Crémazie Est, la rue Jean-Talon Est, le boulevard Saint-Michel et la rue D'Iberville, on vise principalement à réduire la circulation de transit, limiter la vitesse des véhicules et résoudre les problèmes liés à l'étroitesse des rues Everett et L.-O.-David.



Plusieurs automobilistes empruntent les rues locales du secteur pour gagner du temps. Dans le but de restreindre les possibilités de transit, la rue Molson sera fermée à la hauteur du boulevard Crémazie Est et une barrière de déviation sera installée à l'angle de la 1^{re} Avenue et de la rue Tillemont. En outre, la circulation se fera à sens unique vers le sud sur la 2^e Avenue entre le boulevard Crémazie Est et la rue Villeray, et vers l'est sur la rue Tillemont entre la rue D'Iberville et le boulevard Crémazie Est.

Les rues Everett et L.-O.-David étant plus étroites que la normale, elles rendent dangereuse la circulation à double sens lorsqu'est maintenue la possibilité de stationner des voitures des deux côtés. Avant la rentrée scolaire, ces rues deviendront à sens unique : vers l'ouest pour L.-O.-David et vers l'est pour Everett.

Afin d'inciter les automobilistes à circuler plus lentement, des dos d'âne seront posés sur la rue Molson, ainsi que sur les 1^{re}, 2^e et 6^e avenues.

Par ailleurs, une zone scolaire limitée à 30 km/h sera mise en place aux abords de l'école Saint-Bernardin, des deux côtés du boulevard Crémazie Est, pour rendre plus sécuritaire le déplacement des écoliers.

Quelques semaines avant, une signalisation sera implantée pour informer les automobilistes de l'entrée en vigueur de ces différents changements.

Une politique pour reconnaître l'apport des organismes à notre collectivité

L'arrondissement collabore étroitement avec les organismes sur son territoire afin d'offrir des programmations sportives et de loisirs aussi diversifiées qu'accessibles. Il soutient aussi des initiatives en développement social portées par de nombreux organismes de nos quartiers.

En juillet dernier, l'arrondissement se dotait de sa toute première Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL). Cette dernière a pour objectif de reconnaître l'apport vital des organismes à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. L'arrondissement travaille avec près de 200 organismes qui œuvrent sur son territoire. On estime à près de 2 000 le nombre de bénévoles qui s'impliquent au sein de ces organismes; ils y consacrent plus de 116 000 heures par année. Il était donc de mise de définir un encadrement pour permettre à l'arrondissement de valoriser, promouvoir et accompagner l'action des organismes ainsi que soutenir l'action bénévole et l'engagement citoyen.

Cette politique permet à l'arrondissement de poursuivre et de recentrer ses collaborations avec les OBNL offrant des activités et des projets qui améliorent la qualité de vie de la population. Elle est également un outil pour développer une offre de services adaptée à chaque milieu et pour soutenir le développement des communautés. Les règles de collaboration entre l'arrondissement et les OBNL sont précisées dans cette politique, ce qui permet d'assurer une utilisation juste et optimale des ressources publiques. On y promet des valeurs de respect, de transparence et d'équité, et ce, pour le bien de la population.

Avec cette nouvelle politique, l'arrondissement propose une vision qui mise sur l'initiative des acteurs locaux, sur la vitalité du milieu ainsi que sur le dynamisme et la créativité de ses partenaires. En bref, la politique permet de consolider les liens de collaboration avec les OBNL qui desservent la population de l'arrondissement et permet de les faire rayonner, de les reconnaître et de les soutenir adéquatement.

Pour déterminer son soutien aux organismes partenaires, l'arrondissement s'appuie sur différents critères dont l'offre de services, la clientèle visée, le lieu des activités, la gestion financière, la vie démocratique, l'enracinement dans le milieu et le rayonnement de l'organisme. Il s'assure de la cohérence entre les besoins et les attentes de la population et l'offre de services des organismes.



Qui sont-ils?

Les organismes qui travaillent pour vous s'activent dans une multitude de domaines. Ce sont eux qui préparent les camps de jour, recrutent les spécialistes pour les activités récréatives et culturelles, organisent les matchs des équipes de hockey et de soccer, accompagnent les personnes qui nécessitent de l'aide pour subvenir à leurs besoins, accueillent les nouveaux arrivants et bien plus encore! L'arrondissement tient à remercier tous les organismes qui œuvrent sur son territoire pour leur apport nécessaire et indéniable à la communauté.

Types de soutien

Le soutien de l'arrondissement apporté à un OBNL peut être **administratif, financier, locatif, professionnel, promotionnel ou technique** selon la catégorie de reconnaissance accordée à l'organisme. Au chapitre de l'aide financière, l'arrondissement consent à lui seul près de 1,8 M\$ annuellement. À cette somme s'ajoutent la contribution de la Ville de Montréal et celles des paliers de gouvernement supérieurs. Elle ne tient pas compte de l'aide consentie sous les autres formes.

à analyser les besoins et les tendances afin d'adapter l'offre de services et ils soutiennent les organismes en travaillant en concertation avec eux. Ces professionnels comptent sur la collaboration indispensable d'assistants en intervention loisirs qui les épaulent en effectuant diverses tâches administratives et opérationnelles. Ces derniers effectuent aussi des tournées des diverses installations pour veiller au bon déroulement des activités et coordonnent l'utilisation de locaux et de matériel.

Un soutien personnalisé est offert aux organismes par l'entremise de divers professionnels œuvrant au sein de l'arrondissement. Les agents de développement d'activités culturelles, physiques et sportives sont présents partout sur le territoire pour soutenir la création et la mise en place d'activités. Ils veillent



Priorités des trois Tables de quartier

Les tables de concertation en développement social, mieux connues sous le nom de Tables de quartier, rassemblent différents acteurs d'un même quartier (organismes communautaires, citoyens, institutions, entreprises, etc.) pour travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie des gens. Les acteurs établissent un portrait du secteur, consultent la population pour définir des priorités et travaillent à y répondre.

Dans notre arrondissement, on compte trois Tables de quartier. Au cours des derniers mois, elles ont organisé divers événements et consultations afin d'établir leurs priorités pour les prochaines années. Ces consultations guident notamment l'arrondissement quant aux actions à privilégier en matière de développement social dans les champs qui relèvent de sa compétence.

Saint-Michel

Pour le quartier de Saint-Michel, la démarche de planification stratégique, portée par Vivre Saint-Michel en santé, a mené à quatre changements à apporter d'ici les cinq prochaines années :

- Des déplacements dans le quartier adaptés, accessibles, sécuritaires et écologiques.
- Un taux de diplomation plus élevé.
- Des logements salubres, accessibles financièrement et dans un environnement plus vert.
- Une offre alimentaire accessible, saine et diversifiée.

Parc-Extension

La planification stratégique menée par la Table de quartier de Parc-Extension a permis de déterminer les changements souhaités pour les cinq prochaines années :

- Plus de logements de qualité abordables et accessibles.

- Une diversité d'actions intégrées en sécurité alimentaire.
- Divers types de soutien favorisant le plein développement des enfants et des jeunes.
- Plus de citoyens en cheminement d'intégration socioprofessionnelle.
- Une meilleure connaissance et utilisation des services offerts par la population.

Villeray

Finalement, dans le cadre du Forum social de Villeray, piloté par la Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray, les priorités suivantes ont été ciblées :

- Une offre de logement accessible, disponible et adéquate pour favoriser le maintien de la population en place.
- Des organismes communautaires solidaires et financés adéquatement pour qu'ils remplissent pleinement leur mission et assurent l'accessibilité des services dans tout le quartier.
- Une participation citoyenne inclusive, stimulée et valorisée afin d'avoir un impact sur le milieu et de développer un sentiment d'appartenance.
- Une alimentation saine, accessible et reconnue comme un droit.
- Des infrastructures, activités et espaces sportifs, culturels et de loisir (incluant l'art public) accessibles pour favoriser le bien-être et l'inclusion de la population.
- Une éducation populaire valorisée et reconnue comme levier d'inclusion, d'intégration et de développement du pouvoir d'agir citoyen.

Pour contribuer à mettre en œuvre ces priorités d'action, renseignez-vous auprès de votre Table de quartier.

La rencontre des générations

Depuis mai dernier, les Loisirs communautaires Saint-Michel (LCSM) font l'expérience d'un projet de maison intergénérationnelle afin de permettre à plusieurs personnes d'âges très variés de se côtoyer pour grandir et s'épanouir ensemble. Grâce à diverses activités de loisirs proposées, cette initiative vise à créer un lieu de collaboration, de rencontre et d'échange dans un cadre de détente et d'ouverture, où chaque génération peut apprendre de l'autre et se soutenir. Dans un contexte ludique, ce projet permet aux aînés de se sentir

valorisés en partageant leurs expériences et aux plus jeunes de profiter de ce savoir. La prise en charge des activités par les participants est souhaitée pour contribuer au développement de leur autonomie et de leur sens des responsabilités.

PARI Saint-Michel, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées ainsi que l'Espace 13-17 des LCSM collaborent au projet.

Le Réseau Express Vélo (REV) traversera le quartier de Villeray



La Ville de Montréal développera dès cette année un réseau cyclable, le Réseau Express Vélo (REV), qui bonifiera le réseau cyclable existant, améliorera l'accès au centre-ville et facilitera celui aux quartiers enclavés.

Durant la première phase, le REV sera déployé sur l'axe Lajeunesse-Saint-Denis et traversera du nord au sud le district de Villeray. Le tracé reliera, dans quelques années, le boulevard Gouin Est à la rue Notre-Dame Est. Son objectif est de propulser la circulation cyclable tout en garantissant la sécurité de tous les usagers.

Le REV, c'est un réseau cyclable protégé, séparé de la circulation routière, qui, à terme, comptera 17 axes totalisant 184 km. Le Réseau offrira des liaisons continues et directes entre les grands pôles d'activités commerciales, résidentielles, industrielles et institutionnelles de même qu'en direction des principaux pôles de transport collectif.

Par le déploiement du REV, la Ville de Montréal souhaite rendre les déplacements à vélo efficaces, agréables et sécuritaires pour tous les niveaux d'usagers. Le REV répondra aux besoins des personnes qui souhaitent se déplacer à vélo et qui n'ont pas encore adopté ce mode de déplacement.

Des aménagements transitoires seront d'abord installés, en attendant la reconstruction complète des artères. Ce seront finalement des aménagements permanents, tels que des pistes surélevées, des bordures de béton et des plantations d'arbres, qui constitueront le Réseau Express Vélo.



Des investissements majeurs dans nos parcs

Le parc Jean-Marie-Lamonde : un endroit enrichissant

Rouvertes depuis juillet dernier, les aires de jeux pour enfants ont été complètement réaménagées et sont dotées d'équipements dernier cri permettant de relever de nouveaux défis tant sur le plan physique que social. La zone centrale a également connu une cure de jeunesse : elle possède maintenant une aire de pique-nique qui pourra accueillir plusieurs familles à la fois. L'investissement de 1 136 528 \$ a permis d'ajouter des jeux d'eau, du nouveau mobilier, des plantations bonifiées et des sentiers revampés, offrant une expérience améliorée aux usagers.



Du plaisir pour tous et en tout temps au parc Saint-Damase

Au cœur d'un quartier familial, ce parc est rouvert depuis juin dernier. L'investissement de 1 343 474 \$ permet à tous les groupes d'âge de s'y amuser : les plus petits dans leur aire de jeux et leur nouvelle maisonnette comme les plus grands avec leurs tables de ping-pong et les nouvelles zones gazonnées. Ajoutez à tout ça des jeux d'eau dernière tendance avec une multitude d'équipements procurant différentes expériences aux utilisateurs de tous âges, des sections pour les pique-niques avec une grande table « communautaire », du nouveau mobilier, des plantations bonifiées et une butte qui permettra la glissade l'hiver, et vous avez le nouveau parc Saint-Damase!



Le parc Nicolas-Tillemont se refait une beauté

À partir de septembre prochain, le parc Nicolas-Tillemont entrera dans une phase de rénovation. Représentant un investissement de 4 567 993 \$, ces travaux impliquent la fermeture du parc et de ses installations pour une année entière. Toutefois, les citoyens pourront fréquenter les parcs à proximité de Nicolas-Tillemont pour poursuivre leurs activités, notamment les jeux d'eau du parc Bélair et la pataugeoire du parc François-Perrault. Les travaux comprendront notamment le réaménagement complet des aires de jeux; l'ajout d'une aire de jeux pour les 0 à 2 ans et d'une zone de basketball multiâge; la construction d'un pavillon et d'une nouvelle patinoire filtrée; et finalement, l'aménagement de nouveaux sentiers et diverses plantations.

Un guide pour des travaux sur des maisons de type « shoebox »

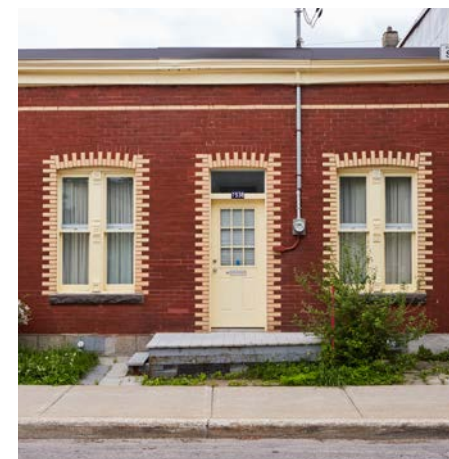
L'arrondissement vient de publier un guide pour aider les propriétaires d'une maison de type « shoebox » à mieux comprendre la valeur patrimoniale de leur résidence afin de les guider lors d'éventuelles rénovations.

Les maisons de type « shoebox » ont fait leur apparition à Montréal au début du XX^e siècle et ont connu diverses phases de construction jusqu'aux années 1960. Comme leur nom l'indique, la forme de ces bâtiments rappelle une boîte à chaussures; ils sont ainsi caractérisés par leur volume rectangulaire, leur construction sur un seul étage et leur toit plat.

Dans l'arrondissement, on dénombre aujourd'hui 1 159 maisons de ce type. Les plus anciennes se trouvent surtout localisées dans les districts de Parc-Extension et de Villeray, alors que les variantes les plus récentes sont construites dans les districts de François-Perrault et de Saint-Michel. Quoiqu'il existe quelques différences entre les versions plus anciennes et les plus récentes, la vaste majorité des bâtiments possèdent une porte située au centre de la façade et deux fenêtres distribuées de façon symétrique de chaque côté de celle-ci; la façade est généralement en brique et possède une corniche ou un parapet. Les premières générations sont souvent des constructions modestes réalisées à faible coût par leurs propriétaires à partir des matériaux disponibles.

Pour un éventuel agrandissement de la maison, le guide suggère de distinguer cet

ajout de la construction d'origine et d'utiliser des matériaux différents. À l'inverse, lors d'une rénovation du bâtiment d'origine, il recommande fortement de favoriser le retour aux détails originaux.



Quel que soit le projet, il est important pour les propriétaires de se renseigner sur les changements au bâtiment envisagés avant d'entreprendre des travaux. Grâce au guide, l'arrondissement sera en mesure d'évaluer la valeur patrimoniale de leur maison de type « shoebox » et de suggérer des modèles d'agrandissement possibles afin d'en préserver le patrimoine architectural.

Pour plus de renseignements en vue de travaux ou pour prendre connaissance de l'*Étude sur l'évaluation patrimoniale des maisons de type « shoebox »* de notre arrondissement, consultez : **ville.montreal.qc.ca/vsp**.



AFFICHAGE LIBRE

Un espace gratuit pour vous exprimer

Vous organisez une vente-débaras, vous avez perdu votre chat ou vous souhaitez faire la promotion d'un événement dans votre quartier? Vous pouvez dorénavant poser vos messages sur l'un des 57 espaces d'affichage libre qui viennent d'être installés sur le territoire. Ils sont conçus pour permettre la diffusion des initiatives citoyennes et communautaires. Tout peut y être affiché; ainsi, que le sujet soit culturel, communautaire ou citoyen, ces modules permettent à quiconque de s'exprimer en toute liberté sur le domaine public, toujours dans le respect des autres.

Comment afficher correctement?

En tout temps, les messages doivent respecter la Charte des droits et libertés de la personne.

Il est possible d'épingler ou de coller des affiches sur la surface caoutchoutée.

L'arrondissement nettoie les panneaux une fois par mois, le premier dimanche du mois.



Installez une piscine résidentielle ou un spa en toute conformité

Si vous prévoyez installer une piscine ou un spa dans votre cour durant les dernières semaines de l'été ou que vous en magasinez une pour l'an prochain, sachez que vous aurez besoin d'un permis pour réaliser votre projet. Ce permis, vous pourrez l'obtenir en visitant le Bureau des permis et de l'inspection (405, avenue Ogilvy, bureau 111). La réglementation en vigueur exige également le respect de certaines dispositions :

- S'il s'agit d'un spa ou d'une piscine creusée, démontable ou hors terre, vous devrez l'entourer d'une clôture pour en protéger l'accès.
- Votre piscine doit être installée à une certaine distance de la clôture ou de la limite de votre terrain.
- Pour limiter les nuisances à vos voisins, les appareils de chauffage doivent être éloignés de la limite de votre terrain.

- Les appareils de fonctionnement doivent être posés à une certaine distance des parois de la piscine ou de l'enceinte.
- Si une plate-forme mène à votre piscine hors terre, une clôture, avec une porte verrouillable, doit pouvoir en restreindre l'accès.



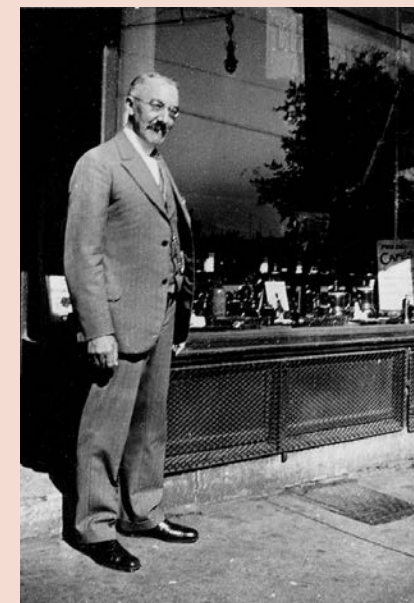
Visitez le Bureau des permis et de l'inspection pour obtenir l'information spécifique à votre projet.

Une rue en hommage à Albert-Louis Van Houtte

Une icône de l'industrie du café au Canada a fait son entrée dans la toponymie du quartier de Saint-Michel récemment : le nom d'Albert-Louis Van Houtte figure désormais sur les panneaux de rue de la 19^e Avenue, entre la rue Jarry Est et le boulevard Robert.

La Ville de Montréal a ainsi donné suite à la demande de la compagnie A-L. Van Houtte afin de souligner l'apport de son fondateur dans le cadre du 100^e anniversaire de l'entreprise dont le siège social est situé dans Saint-Michel. En acquiesçant à cette demande, elle met en lumière le parcours exceptionnel de cet immigrant français dans le monde des affaires. Elle reconnaît aussi l'homme qui est derrière le succès de son entreprise, laquelle est passée du statut de commerce de proximité à entreprise de reconnaissance nationale.

Albert-Louis Van Houtte est né en France en 1877. Il émigre au Canada en 1912. Le 18 décembre 1919, il prend possession de la boutique d'importation de Camille Hussenot, située au 321, rue Ontario Est, à Montréal, et en devient propriétaire. On y propose des produits d'importation, dont du thé, du café et des cafetières. Le café vendu dans la boutique est acheté vert et torréfié par un torréfacteur externe. Tentant d'atteindre le goût des cafés européens qu'il aime tant, Albert-Louis Van Houtte fait l'acquisition d'un torréfacteur et commence à torréfier lui-même du café dans son arrière-boutique. Il met au point le Mélange de la maison, un café toujours apprécié par les Canadiens et dont la recette n'a pas changé. Commence alors la grande aventure des cafés Van Houtte®.



Le MIL en fête!

Le 21 septembre prochain marquera la naissance d'un milieu de vie qui s'articule autour du campus MIL de l'Université de Montréal. Une fête citoyenne sera organisée afin de souligner les efforts collectifs déployés pour la réalisation de ce projet d'envergure et faire vibrer le cœur de ce nouveau quartier durable dans Outremont, à la limite du quartier de Parc-Extension.

Le **MIL en fête!** sera l'occasion, pour les citoyens, de s'approprier ce nouvel espace, célébrer la diversité des communautés qui l'habitent et créer des liens avec leurs voisins. Tout au long de la journée, le site sera le théâtre de nombreuses activités festives, ludiques et éducatives axées sur le thème du savoir.



C'est un rendez-vous incontournable pour l'ensemble des résidents. Le programme détaillé de l'événement sera dévoilé sous peu, alors restez à l'affût!

SAINT-MICHEL

Retour du Forum du développement économique et du concours entrepreneurial

L'année 2019 marque le retour du Forum du développement économique de Saint-Michel sur le thème *Dans l'œil de Saint-Michel*. Conférence, kiosques d'information pour les entrepreneurs, concours entrepreneurial et réseautage seront au programme de l'événement qui se déroulera en octobre à la TOHU.



Le **concours entrepreneurial Espace Saint-Michel** vise à soutenir financièrement des entreprises innovantes et génératrices d'emplois locaux dont les promoteurs font le choix de s'installer dans

Saint-Michel. Il cible donc des entrepreneurs qui se démarquent par une offre de produits et de services distinctive et novatrice et qui peuvent contribuer à la revitalisation économique du quartier à travers la création d'emplois locaux.

► 60 000 \$ en bourses

Cette année, le montant des bourses offertes dans le cadre du concours triple pour atteindre un montant de 60 000 \$ grâce à la contribution de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de PME MTL Centre-Est et de la Caisse Desjardins du Centre-est. Des bourses allant de 10 000 \$ à 25 000 \$ seront remises à des entrepreneurs afin d'encourager l'implan-

tation d'entreprises prometteuses dans le quartier. Les projets seront évalués notamment sur leur capacité à générer de l'embauche locale et des mesures de développement durable, la viabilité de l'entreprise, la solidité du profil entrepreneurial et la localisation de l'entreprise.

L'arrondissement et PME MTL Centre-Est offriront un accompagnement à tous les candidats qui déposeront un dossier. De plus, un soutien particulier sera accordé aux lauréats pour la recherche de locaux et de financement.

La **date limite** pour présenter son projet d'entreprise est **le 11 octobre 2019, à midi**. La présentation des projets finalistes,

inspirée du concept de l'émission *Dans l'œil du dragon*, ainsi que la remise des bourses aux lauréats auront lieu dans le cadre du Forum du développement économique de Saint-Michel au courant du mois d'octobre.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/espacevsp.



ACHAT LOCAL

De tout sur nos principales artères commerciales

Connaissez-vous bien les principales artères commerciales de votre arrondissement? Savez-vous que sur notre territoire, il est possible de trouver une variété de produits locaux et d'autres provenant de partout à travers la planète?

Que vous soyez à la recherche d'un tajine pour votre prochain couscous, d'un bon poulet au beurre, de produits antillais, d'un délicieux gelato ou encore d'un vêtement signé par un designer local, vous pouvez satisfaire vos besoins auprès de nos marchands locaux.



JEAN-TALON EST

La rue Jean-Talon Est est une artère commerciale dynamique qui traverse les quartiers de Villeray et de Saint-Michel en s'échelonnant sur plus de 4 kilomètres. La rue, qui croise d'importantes artères comme Saint-Denis, Papineau, De Lorimier et Saint-Michel, offre une diversité commerciale très intéressante. Une extrémité de la rue fait face au marché Jean-Talon et à la Petite-Italie alors que l'autre est reconnue pour sa concentration de commerces tenus par la communauté maghrébine de Montréal. Le Petit Maghreb offre une gamme de produits, sinon une ambiance typique de la région mère avec ses boucheries halal et ses salons de thé.

SAINT-HUBERT

L'urbanisation du quartier de Villeray remonte au début du XX^e siècle alors qu'une population d'ouvriers s'y installe dans des duplex et des triplex nouvellement construits. C'est entre les années 1910 et 1930 que des commerces poussent en grand nombre, surtout le long de la rue Saint-Hubert, située au cœur du quartier. Parmi plus de 200 commerces, on trouve notamment une forte concentration de magasins liés au textile établis depuis des décennies qui côtoient des restaurants, cafés et boulangeries nouveau genre.

JEAN-TALON OUEST

La rue Jean-Talon Ouest est la principale artère commerciale du quartier de Parc-Extension, dont 70 % de la population est

née hors du Canada. Ses principaux utilisateurs sont les résidents du quartier qui s'identifient principalement aux communautés sud-asiatique et méditerranéenne. Vous trouverez sur cette véritable artère des saveurs d'authentiques restaurants grecs et indiens, ainsi que l'ingrédient qui vous manquait pour votre recette exotique dans une des petites épiceries spécialisées.



JARRY EST

Artère dynamique du quartier de Villeray, Jarry Est se compose principalement de commerces de proximité offrant aux résidents du secteur une diversité des plus intéressantes. Épiceries, fruiteries, pharmacies, banques, restaurants, cafés, bars, etc. contribuent à la vitalité économique de ce secteur, dont l'achalandage est soutenu de manière importante par la présence de l'édicule du métro Jarry, situé entre les rues Berri et Lajeunesse, et par la présence du parc Jarry.

SAINT-MICHEL

Le boulevard Saint-Michel, principale artère commerciale du quartier du même nom, compte une centaine d'établissements commerciaux répartis en deux principaux tronçons, l'un entre la rue Champdoré et l'avenue Émile-Journault, et l'autre entre les rues D'Hérelle et Everett. Le tissu commercial est continu et le boulevard, principalement accessible en automobile, compte un grand nombre de places de stationnement. Avec ses nombreuses pharmacies, banques et petits marchés, c'est l'endroit idéal pour faire vos achats courants.

Des rues comme **De Castelnau**, **Villeray** et **Jarry Ouest** offrent aussi une multitude de boutiques toutes plus invitantes les unes que les autres. Encouragez vos marchands locaux; ils ont un monde de découvertes à offrir!



APERÇU DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE

► Pour la programmation complète : culturevsp.com

f [maisoncultureclaudefveillee](https://www.facebook.com/maisoncultureclaudefveillee) • f [hors.murs](https://www.facebook.com/hors.murs)

Maison de la culture Claude-Léveillé

911, rue Jean-Talon Est

EXPOSITIONS

Du 31 août au 13 octobre 2019
Cycle II
Philippe Caron-Lefebvre

Philippe Caron-Lefebvre travaille avec une variété de matériaux et une multitude de techniques empruntées aux arts, à l'artisanat et aux procédés industriels. S'il développe ses œuvres de manière empirique, une partie de sa pratique consiste à laisser libre cours à l'improvisation et à la découverte à travers son processus créatif. La sculpture, le dessin, le collage et la vidéo sont ses médiums de prédilection.



Œil électrique, 2018, céramique, glaces et peinture, 18 x 30,5 x 30,5 cm
© Philippe Caron-Lefebvre



Le théâtre implacable du monde (détail), 1992, gravure, 112 x 242 cm
© Daniel Roussel

▲ Du 23 octobre au 1^{er} décembre 2019
Hommage à Louis-Pierre Bougie, maître graveur
Une exposition rétrospective 1979/2019

Louis-Pierre Bougie est l'un des plus grands graveurs au Québec. Profondément humaniste, il crée au cours de sa carrière un nombre considérable d'œuvres où l'être humain est le principal sujet représenté. Fondé sur la nécessité d'exprimer différents aspects de la condition humaine, son parcours artistique exceptionnel explore les grands états émotionnels qui nous bousculent.

SPECTACLES

SEPTEMBRE

Jeudi 19 septembre, 13 h 30 *

Laissez-passer disponibles dès le 5 septembre
Miró, dans la couleur de ses rêves
Documentaire de Jean-Michel Meurice • Festival International du Film sur l'Art (France, 2018, 52 min)

Jeudi 26 septembre, 13 h 30 *

Laissez-passer disponibles dès le 12 septembre
Da Vinci Inventions
Cordâme
Musique contemporaine



© Loïc Bruderlein



© Chanel Sabourin

OCTOBRE

Jeudi 3 octobre, 20 h

Laissez-passer disponibles dès le 19 septembre
Le Nozze di Figaro
Jeunesses Musicales Canada
Opéra



© Le trafiquant d'images

Jeudi 10 octobre, 13 h 30 *

Laissez-passer disponibles dès le 26 septembre
Caravaggio: The Soul and the Blood
Documentaire de Jesus Garcés Lambert
Festival International du Film sur l'Art (Italie, 2018, 95 min)

Vendredi 18 octobre, 20 h

Laissez-passer disponibles dès le 4 octobre
Hélas Vegas
David Marin
Chanson

Jeudi 24 octobre, 20 h

Laissez-passer disponibles dès le 10 octobre
Attractions
PSS Danse et Sacré Tympan
Danse et musique



© Céline Lapointe

Jeudi 31 octobre, 13 h 30 *

Laissez-passer disponibles dès le 17 octobre
Les eaux du Mékong
Huu Bac Quintet
Musique du monde



© Nicolas Larco

* Présenté en collaboration avec le comité culturel
Un temps pour l'art

Programme Hors les murs et salle de diffusion de Parc-Extension

421, rue Saint-Roch

Cet automne, grâce au programme Hors les murs, venez assister à six spectacles pour les enfants offerts les samedis. La Maison d'Haïti ainsi que le Centre éducatif et communautaire René-Goupil présenteront aussi diverses activités, dont des percussions africaines, du théâtre clownesque, une comédie musicale et des marionnettes!

L'église Saint-René-Goupil accueillera la conteuse d'origine algérienne **Aïni Iften**, de passage à Montréal, qui saura charmer les adultes avec ses contes kabyles; l'ensemble baroque de douze guitaristes **Forestore**; un concert original de **Estelle Lavoie** et **Michèle Motard** où se mêleront la douceur de la kora (harpe-luth de l'Afrique de l'Ouest à 21 cordes), celle de la lame sonore (ou scie musicale) et la voix d'une chanteuse d'opéra; et finalement le projet **Socalled** chante « Di Frosh » et autres chansons yiddish.

Du côté de la salle de diffusion de Parc-Extension, la populaire série des dimanches pour les tout-petits se poursuivra à 11 h. Les samedis à 16 h, la série grand public propose du théâtre, le retour du spectacle clownesque *Placebo*, de même qu'un spectacle réunissant les meilleurs menteurs du monde. Seront offertes également de la musique avec *Crystal Tears*, de *Purcell au rock progressif* et une incursion dans l'univers du Festival interculturel du conte de Montréal.

EXPOSITIONS

Du 5 septembre au 13 octobre 2019

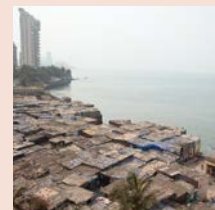
Arbol de vida
CODEX_Traversée du silence
Teo Zamudio, Rodrigo Iván Ramírez Velazco et Dinorah Catzalco

Commissaire : Mariza Rosales Argonza
Dans le cadre du festival LatinArte
Salle de diffusion de Parc-Extension

Présentée dans le cadre de la 11^e édition du festival LatinArte, cette exposition est une prise de parole qui transcende les frontières culturelles et temporelles pour rendre visibles la pluralité et la permanence des voix ancestrales en tant qu'acte conscient afin de percer l'invisibilité.



© Dinorah Catzalco



© Kiran Ambwani

Du 5 décembre 2019 au 19 janvier 2020

Birdseyeview_Mumbai
Boucler la boucle
Kiran Ambwani

Salle de diffusion de Parc-Extension

Cette exposition propose une vision intime du quotidien des habitants des bidonvilles de Mumbai. À travers le regard de ses enfants, elle montre la beauté et leur résilience malgré la pauvreté qui les entoure.

Coup d'œil sur la programmation des bibliothèques

Des dizaines d'activités pour jeunes et adultes sont proposées chaque saison dans les trois bibliothèques. Voici un aperçu de la programmation automnale.

Bibliothèque Le Prévost

Adultes

Mardi 24 septembre, 19 h

Rendez-vous littéraire

Invitée : Sylvie Drapeau, comédienne et écrivaine



© Angelo Barsetti

Mardi 15 octobre, 18 h 30

Trucs et astuces pour désencombrer sa maison

Invitée : Julie-Arsène Talbot, blogueuse et conférencière

Mardi 26 novembre, 19 h
Vert couleur persil : des recettes simples et gourmandes

Invitée : Geneviève Plante, auteure et blogueuse



© Vert Couleur Persil

Parents

Dimanche 22 septembre, 10 h 30

Voyager en famille hors des tout inclus

Invitée : Mylène Moisan, journaliste et auteure

Dimanche 20 octobre, 10 h 30

TDAH et gestion de la colère

Animation : Première ressource, aide aux parents

Dimanche 10 novembre, 10 h 30

SOS parents épuisés

Invitée : Mélanie Dugas, conférencière et coach

Jeunes

En plus des tout nouveaux Jeudis technos, la bibliothèque proposera une vingtaine d'heures du conte, plusieurs après-midis *Donjons et dragons*, ainsi que des ateliers de bricolage pour l'Halloween et Noël. À surveiller également : l'activité *Stop Motion LEGO*, en novembre, et l'incontournable fête de Noël, en décembre.

Bibliothèque de Saint-Michel

Adultes

Jeudi 17 octobre, 10 h 30

Éloge de la bienveillance

Invité : Jasmin Roy, comédien, animateur et auteur



© Marii photographie

Jeudi 14 novembre, 10 h 30

J'ai refait le plus beau voyage

Invitée : Josée Boileau, journaliste et auteure



© Annick MH de Carufel

Parents

Samedi 28 septembre, 14 h

Être parent d'un ado

Invitée : Nadia Gagnier, psychologue, auteure et conférencière

Samedi 9 novembre, 14 h

Comment favoriser la persévérance scolaire

Invitée : Nadia Gagnier, psychologue, auteure et conférencière



© P. Dionne



Jeunes

Les jeunes seront encore une fois choyés cette saison. Parmi les activités au programme : de nombreuses heures du conte, des ateliers d'initiation aux échecs, une soirée pour ados, des activités de musique et de cuisine, sans oublier les Jeudis technos et les activités du club de programmation.

Bibliothèque de Parc-Extension

Adultes

Mercredi 25 septembre, 19 h

Comment fabriquer des produits ménagers naturels

Animatrice : Geneviève Albert

Jeudi 24 octobre, 10 h 30

Tendre vers le zéro déchet

Invitée : Mélissa de La Fontaine, auteure et consultante



© Fabrice Gaétan

Jeudi 28 novembre, 10 h 30

Profession : écrivaine

Invitée : Yara El-Ghadban, romancière et anthropologue



© Manoucheka Lachérie

Jeunes

Une chouette sélection d'activités sera proposée du côté jeunesse. Des formules gagnantes sont de retour, comme les ateliers de LEGO et les mardis « vidéovores ».

En plus des Jeudis technos, on retrouve entre autres un atelier gourmand, une activité permettant de découvrir l'écriture braille, un atelier de DJing numérique et un spectacle de Noël.

Vivre en français

Cette série d'activités s'adresse plus particulièrement aux nouveaux arrivants. Chaque saison, on y propose des ateliers de conversation, des activités parents-enfants (0 à 5 ans), de même que plusieurs ateliers et conférences pour adultes. Surveillez la programmation!



Des fabricathèques dans les bibliothèques

À Montréal comme ailleurs au Québec, les bibliothèques publiques sont de plus en plus nombreuses à mettre en place des

fabricathèques. Elles offrent des outils de fabrication numérique et des équipements spécialisés qui permettent de concevoir et de fabriquer des objets ou d'élaborer divers projets créatifs.

Nos trois bibliothèques participent au mouvement. Récemment, elles ont fait l'acquisition

d'équipements tels que imprimantes et numériseurs 3D, machines à macarons, découpeuses de papier, caméras numériques, caméras vidéo, écrans verts, tablettes iPad, tablettes à dessin, tables de composition musicale et casques de réalité virtuelle. À compter de septembre, des activités sont prévues, une

fois par mois, dans chacune des trois bibliothèques. Ainsi, durant les Jeudis technos, les jeunes pourront participer à des ateliers d'introduction à la robotique, au codage, à la photographie et à la vidéo. Ils feront aussi connaissance avec le petit robot Ozobot, s'initieront aux tablettes à dessin et découvriront le *Makey Makey*

et le *Cubetto*. Un atelier techno sera également offert aux adultes le mardi 1^{er} octobre, à 18 h, à la bibliothèque de Parc-Extension.

Ce projet est financé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

Inscriptions aux activités de sports et de loisirs

Les inscriptions sont en cours. Que vous soyez une personne sportive ou artiste, l'arrondissement a une activité pour vous! Danse, chant, aquaforme, yoga, badminton, boxe, il y a vraiment de tout pour tous! Consultez en ligne dès maintenant les cours qui vous sont offerts cet automne par les organismes partenaires de l'arrondissement.

► Rendez-vous sur le site loisirs.montreal.ca et faites votre choix. Pour vous inscrire, communiquez directement avec l'organisme.



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

Le loisir accessible pour les citoyens en situation de faible revenu

L'heure de vous inscrire au programme Accès-Loisirs est arrivée! Vous ne le connaissez pas? Le Programme Accès-Loisirs a vu le jour en 2014 dans le quartier de Villeray. Il s'agit d'un programme de mobilisation qui rend accessible gratuitement le loisir sportif, culturel et de plein air aux personnes de tout âge vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu. Les participants peuvent s'inscrire à une activité d'une session ou se procurer un billet pour une activité gratuite.

► DATE D'INSCRIPTIONS AUTOMNE 2019

Villeray

Mercredi 11 septembre, de 15 h à 18 h
Maison des Grands-parents de Villeray
8078, rue Drolet

Saint-Michel

Vendredi 13 septembre, de 14 h à 18 h
Mon Resto Saint-Michel
8735, boulevard Pie-IX

Parc-Extension

Mercredi 18 septembre, de 15 h à 18 h
Complexe William-Hingston
419, rue Saint-Roch, local SS-13

Des coffres remplis de plaisir

Depuis le début de l'été, les enfants de 3 ans et plus et leur famille peuvent s'amuser dans plusieurs parcs de l'arrondissement en compagnie d'animateurs sportifs qui proposent des activités avec le matériel des boîtes **Emprunte et joue**. Des boîtes en libre-service sont également à votre disposition aux parcs Victorien-Pesant et De Normanville, dans le quartier de Villeray. Ballons, jouets de plage, craies et autres accessoires de jeu sont disponibles en tout temps, et ce, sans frais. N'hésitez pas à y déposer vos jouets usagés!

► PROGRAMMATION DES ANIMATIONS DU 31 AOÛT AU 2 NOVEMBRE

Parc Howard

Samedi, de 13 h à 16 h

Parc de Turin

Samedi, de 14 h à 17 h

Parcs Champdoré, René-Goupil et François-Perrault

Samedi, de 14 h à 17 h



Des occasions uniques de bénévolat pour les jeunes de Saint-Michel

Le Passeport Bénévole vers l'emploi de l'organisme Forum Jeunesse de Saint-Michel offre aux jeunes de 12 à 20 ans des occasions de bénévolat après les heures d'école ou bien durant la fin de semaine.

Le projet contribue notamment à reconnaître les forces des jeunes et à valoriser leur apport dans la communauté. Le Passeport Bénévole leur permet d'acquérir diverses expériences de travail en milieu professionnel ou communautaire et d'étoffer leur CV d'expériences et références en vue de leurs futures recherches d'emploi.

De plus, grâce au bénévolat, les jeunes ont l'occasion de rencontrer des professionnels du milieu et de participer avec eux à des ateliers de formation à l'emploi. Ils n'auront jamais eu une meilleure chance de démarrer du bon pied!

► Pour plus d'information, visitez le site du Forum Jeunesse de Saint-Michel : fjism.org.



Des arbres qui se transforment

De nombreux arbres doivent être régulièrement coupés parce qu'ils sont vieillissants et deviennent dangereux. Devant cette situation, l'arrondissement a demandé l'aide d'un artisan-sculpteur pour réaliser quatre sculptures dans deux parcs du district de François-Perrault.

Les créations au parc Sandro-Pertini ont pour thème l'observation et la découverte de la faune montréalaise. L'artisan-sculpteur est invité à façonner un univers qui met en valeur les mammifères urbains tels les rongeurs, les rats laveurs, les renards,

les écureuils, les coyotes, les marmottes ou encore les chevreuils. Un banc et deux arbres seront sculptés à même les troncs pour illustrer le thème. Les sculptures resteront à l'état brut afin de respecter les arbres dont elles sont issues. Un projet similaire aura lieu au parc du Bon-Air sur le thème de la biodiversité et la création d'habitats pour les oiseaux et les papillons. Un banc sera créé et un parcours thématique reliera éventuellement les deux parcs. Voilà une belle initiative pour valoriser les arbres qui malheureusement doivent être abattus!

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Participer à la vie démocratique, c'est suivre l'évolution de votre arrondissement

S'informer sur les dossiers de l'heure, comprendre les enjeux, interroger vos élus, être témoin de leurs décisions, voilà autant de façons de participer activement à la vie démocratique de votre arrondissement grâce aux séances du conseil d'arrondissement.

Chaque **premier mardi du mois**, à l'exception des mois de janvier et d'août, les quatre conseillers de la Ville et la mairesse d'arrondissement se réunissent, **dès 18 h 30**, pour prendre des décisions de portée locale en matière d'urbanisme, d'habitation, de voirie, d'enlèvement des matières résiduelles, de parcs, de culture, de sport, de loisir, de développement social, de développement économique, de sécurité publique, de ressources humaines et de gestion financière. Le lieu des séances varie selon le calendrier afin de faciliter la présence des citoyens.



Un conseil accessible à tout le monde

Les séances du conseil sont diffusées en direct et archivées sur le site Internet de l'arrondissement. La **webdiffusion** permet au plus grand nombre de citoyens de suivre le déroulement des séances à distance. De plus, des interprètes en **langue des signes**

québécoise sont présents à chacun des conseils pour les personnes ayant une déficience auditive. L'interprétation gestuelle est visible en tout temps lors de la webdiffusion. Finalement, l'**aide à l'audition** est également disponible dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Vous avez une question?

Vous voulez poser une question aux membres du conseil? Vous pouvez le faire en personne ou par courriel. **Sur place**, il suffit de s'inscrire à la table d'accueil, entre 18 h et 18 h 45, le soir de la séance. Au début de chaque séance ordinaire, une période de 60 minutes permet aux personnes présentes de poser des questions sur des sujets d'intérêt général ayant trait à l'administration de l'arrondissement. Dans l'ordre de passage, la **priorité est accordée à un parent** accompagné d'un enfant.

Il est également possible d'envoyer votre question **par courriel** en remplissant le formulaire prévu à cet effet sous la rubrique « Mairie d'arrondissement » de notre site Internet. Vous devez l'envoyer entre 18 h et 18 h 30 le soir de la séance. Un maximum de deux questions est permis par envoi. Une réponse vous sera rendue verbalement à la fin de la période de questions.

Ce formulaire sert uniquement à poser des questions aux membres du conseil d'arrondissement dans les 30 minutes précédant chacune des séances. Seules les questions envoyées dans les délais impartis sont traitées. En dehors de cette plage horaire, la messagerie n'est pas consultée et les messages restent sans réponse.



Pour bien suivre

Afin de mieux comprendre les discussions et les décisions prises, consultez l'ordre du jour de chaque séance du conseil d'arrondissement, disponible le jeudi précédant la séance sur notre site Web. On peut aussi y consulter les procès-verbaux des séances antérieures.

► ville.montreal.qc.ca/vsp

► SÉANCES DU CONSEIL AUTOMNE 2019

Septembre

Mardi 3 septembre, à 18 h 30

Mairie d'arrondissement
405, avenue Ogilvy, salle du conseil (salle 201)

Octobre

Mardi 1^{er} octobre, à 18 h 30

Maison de la culture Claude-Léveillée
911, rue Jean-Talon Est

Novembre

Mardi 5 novembre, à 18 h 30

Mairie d'arrondissement
405, avenue Ogilvy, salle du conseil (salle 201)

Décembre

Mardi 3 décembre, à 18 h 30

Mairie d'arrondissement
405, avenue Ogilvy, salle du conseil (salle 201)

Des modifications ou l'ajout de séances spéciales ou extraordinaires peuvent être apportés au calendrier des réunions. Ces séances sont annoncées sur notre site Web.

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
514 868-3509 | ville.montreal.qc.ca/vsp

f Facebook

Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous.
facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel.
[@mtl_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

Instagram

Suivez-nous sur Instagram et partagez vos photos de l'arrondissement en utilisant **#vsmpe@mtl_vsp**

Flickr

Voyez les photos des événements de l'arrondissement. flickr.com/mtl_vsp

Infolettre

Abonnez-vous pour connaître les dernières nouvelles de l'arrondissement
bit.ly/infolettrevsp

Bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

AUTOMNE 2019 | Volume 12, numéro 2
Publié trois fois l'an et imprimé à 78 000 exemplaires sur du papier recyclé. Distribué aux résidents et commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1916-7571

Production : Division des relations avec les citoyens et des communications

Impression : Imprimerie Norecob

Design et production : Tabasko

Révision : la couleur des mots

FÊTE DU TRAVAIL

Ouvert ou fermé?

À l'occasion du congé de la fête du Travail le lundi 2 septembre prochain, certaines installations administratives, culturelles et sportives de l'arrondissement modifieront leur horaire. Le bureau Accès Montréal (BAM), les trois bibliothèques de l'arrondissement, les piscines intérieures, les arénas, les centres de loisirs, la maison de la culture Claude-Léveillée de même que la salle de diffusion de Parc-Extension seront tous fermés. Toutefois, selon les conditions météorologiques, les terrains sportifs extérieurs, les piscines extérieures et les parcs seront ouverts à la pratique d'activités, sans toutefois offrir de services. Les collectes des ordures ménagères, des résidus alimentaires, des matières recyclables et des résidus verts se dérouleront aux heures et jours habituels.